

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 001 / 2022

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT1904

**OBJET : Avenant n°1 en plus-value
Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du CCAS et du centre social Irène
Joliot-Curie**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du CCAS et du centre social Irène Joliot Curie, conclu avec le groupement d'entreprises composé des entreprises Groupe EOLE Architectes, SORAETEC, JPG Conseil, AXIOME IEC et ESEB, pour un montant initial de 94 704,48 € HT.

CONSIDERANT la crise Covid qui a eu un impact fort sur les conditions d'exécution des travaux, conduisant à un allongement de leur durée estimée à 4 mois : conditions sanitaires de reprise du chantier, en 2020 et 2021, qui ont allongés les délais d'exécution des travaux puis délais d'approvisionnement des matériaux allongés en 2022.
Il en résulte une plus-value de 8 084,59 € HT,

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus-value avec le groupement d'entreprises dont le mandataire est le Groupe EOLE Architectes – 1, place du Verseau – Parc Sud Galaxie – 38130 ECHIROLLES, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 8 510,10 € HT, cela porte le montant du marché de 94 704,10€ HT à 103 214,20 € HT, soit une augmentation de 8,98 %.

La plus-value est répartie entre les co-traitants, comme suit :

- 7 120 € HT pour le Groupe EOLE Architectes
- 0 € HT pour SORAETEC
- 695,05 € HT pour JPG Conseil
- 695,05 € HT pour AXIOME IEC
- 0 € HT pour ESEB

Envoyé en préfecture le 11/01/2022

Reçu en préfecture le 11/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213803174-20220106-DEC_2022_001-AU

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 11/01/2022

- publication le 11/01/2022

- et (ou) notification le marché

A PONT DE CLAIX, le 6 janvier 2022

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : JOUFFREY Jacqueline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Autres
Numéro de l'acte :	DEC_2022_001
Date de la décision :	2022-01-06 00:00:00+01
Objet :	Avenant n° 1 en plus value - Marché de Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation du CCAS et du Centre Social Irène Joliot Curie.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique :	038-213803174-20220106-DEC_2022_001-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à jacqueline.jouffrey@ville-pontdeclaix.fr

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220106-DEC_2022_001-AU-1-1_0.xml	text/xml	998
Nom original :		
DEC_2022_001_marches.pdf	application/pdf	125955
Nom métier :		
99_AU-038-213803174-20220106-DEC_2022_001-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	125955

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 janvier 2022 à 16h44min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 janvier 2022 à 16h44min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 janvier 2022 à 16h44min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 janvier 2022 à 16h45min08s	Reçu par le MI le 2022-01-11